

# Diagnostic Travailleurs Handicapés

## Du travail temporaire

Rapport 2018 sur les données 2017

## SOMMAIRE

Sources et méthodologie .....	4
<b>1. LES SALARIÉS PERMANENTS TH .....</b>	<b>5</b>
1.1 LES EFFECTIFS TH .....	6
1.2. LA STRUCTURE DES EFFECTIFS AU 31.12.2017 .....	7
<i>Selon le sexe</i> .....	7
<i>Selon la CSP</i> .....	7
<i>Selon l'âge</i> .....	9
<i>Selon l'ancienneté</i> .....	10
<i>Selon la localisation</i> .....	11
<i>Selon le temps de travail</i> .....	12
<i>Selon leur niveau de classification</i> .....	13
<i>Selon les emplois repères</i> .....	13
<i>Selon le type de contrat</i> .....	14
1.3. LES MOUVEMENTS DU PERSONNEL TH .....	15
<i>Les embauches</i> .....	15
1.4. LES FORMATIONS SUIVIES EN 2017 .....	17
<b>2. LES SALARIÉS INTÉRIMAIRES TH .....</b>	<b>18</b>
2.1. LES EFFECTIFS TH .....	19
<i>Effectifs TH et heures travaillées : données clefs</i> .....	19
<i>Nombre d'heures travaillées des salariés intérimaires TH en 2017</i> .....	19
<i>L'intensité d'emploi des salariés intérimaires TH en 2017</i> .....	19
<i>Répartition des intérimaires TH par région en 2017</i> .....	20
<i>Le nombre moyen d'heures travaillées des salariés intérimaires TH par région en 2017</i> .....	21
<i>Les intérimaires par sexe</i> .....	22
<i>Les heures travaillées par sexe</i> .....	22
<i>Les intérimaires par âge</i> .....	23
<i>Les intérimaires par âge : Focus juniors (moins de 25 ans)</i> .....	24
<i>Les intérimaires par âge : Focus seniors (50 ans et plus)</i> .....	24
<i>L'intensité d'emploi en intérim par âge pour les salariés TH</i> .....	25
<i>Les intérimaires TH selon leur CSP</i> .....	26
<i>Les intérimaires TH selon les principaux secteurs de délégation</i> .....	27
2.2. LES MISSIONS ET L'EMPLOI EN INTERIM TH EN 2017 .....	28
<i>Les missions : données clefs</i> .....	28
<i>Durée d'emploi en intérim en 2017</i> .....	29
<i>Zoom sur les moins de 150 h</i> .....	29
2.3. LES FORMATIONS SUIVIES EN 2017 .....	30
<b>3. LES SALARIÉS EN CDI INTÉRIMAIRES TH .....</b>	<b>31</b>
3.1 LES EFFECTIFS TH .....	32
3.2. LA STRUCTURE DES EFFECTIFS AU 31.12.2017 .....	33
<i>Selon le sexe</i> .....	33
<i>Selon l'âge</i> .....	33
<i>Selon l'ancienneté</i> .....	34
<i>Selon les principaux secteurs de délégation</i> .....	35
3.3. LES FORMATIONS SUIVIES EN 2017 .....	36

## Diagnostic travailleurs handicapés

Ce diagnostic propose un état des lieux complet des travailleurs handicapés dans la profession à l'issue de l'année 2017 selon les 3 catégories de salariés suivantes

Les salarié permanents TH

Les salariés intérimaires TH

Les salariés en CDII TH

## Sources et méthodologie

### Phase préliminaire

- Conception d'un questionnaire sous format Excel avec un onglet par catégorie :
  - Les permanents (une ligne renseignée par contrat)
  - Les intérimaires (une ligne renseignée par individu)
  - Les CDIi (une ligne renseignée par individu)

### Collecte des questionnaires

- Sollicitation des entreprises pour compléter ce questionnaire (routage du mail par le PRISM'EMPLOI)
- Relances téléphoniques et e-mails à partir du fichier PRISM'EMPLOI (600 entreprises)
- 28 questionnaires collectés
- Représentativité : 58 % en termes de salariés permanents  
Équivalent à 64 % de salariés permanents TH ;  
à 60 % de salariés intérimaires TH ;  
à 67 % de salariés en CDI intérimaires TH.

### Vérification et création de la base de données

- Vérification de la cohérence des questionnaires collectés et homogénéisation des variables
- Création d'une base de données à partir des questionnaires

### Traitement - Analyse

- Traitement statistique des informations et analyse des résultats : les estimations des indicateurs figurant dans ce diagnostic ont été repondérées selon le poids réel de chaque entreprise, afin d'aboutir à des évaluations représentatives de l'ensemble de la profession.
- Rédaction et présentation du rapport

# 1. Les salariés permanents TH

Les salariés dits « permanents » sont les professionnels du recrutement et de l'intérim travaillant de façon fixe (non intérimaire) dans les agences d'emploi ou les sièges des ETT.

## 1.1 LES EFFECTIFS TH

---

Estimation de **670** salariés permanents TH au 31.12.2017

Soit **2,3 %** des salariés permanents de la branche



Repère : **28 950** salariés permanents au 31.12.2017  
Soit **27 250 ETP**



Évolution du nombre de permanents TH  
2017/2016



Repère :

**+10,5%**

Évolution du nombre de permanents  
au 2017/2016

# 840

salariés permanents TH ont travaillé dans la branche  
au cours de l'année 2017 (y compris stagiaires et alternants)

**20** stagiaires TH pour une durée moyenne de 4 mois



Repère : **7 100** stagiaires permanents en 2017

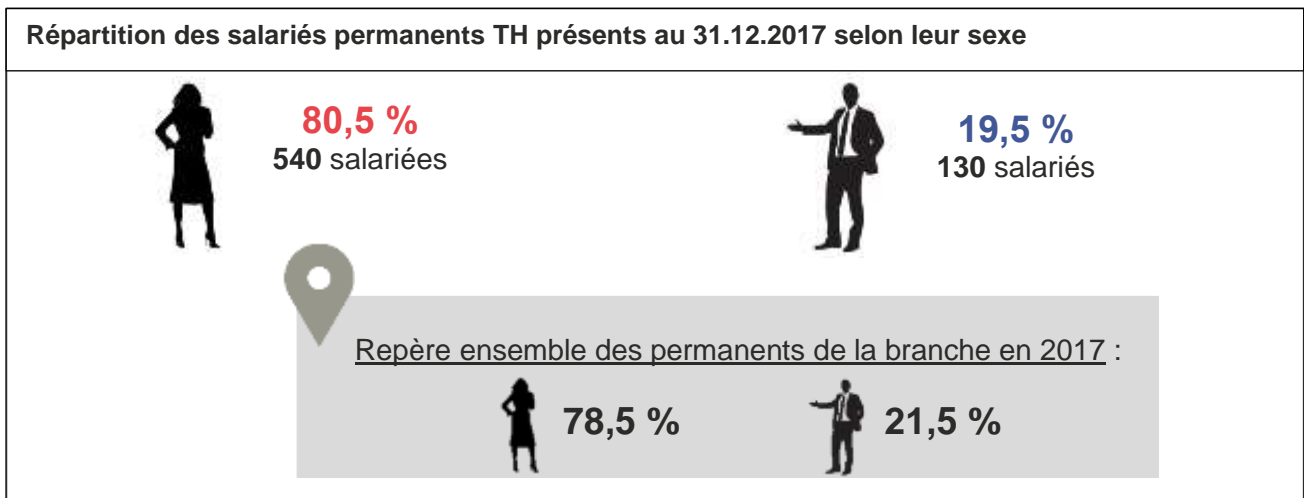
## 1.2. LA STRUCTURE DES EFFECTIFS AU 31.12.2017

La profession dénombre 670 salariés permanents TH au 31.12.2017, ce qui correspond à 2,3% des salariés permanents de la branche. Cet effectif ne s'est accru que de 4,5 % par rapport à 2016, contre 10,5% pour l'ensemble des salariés.

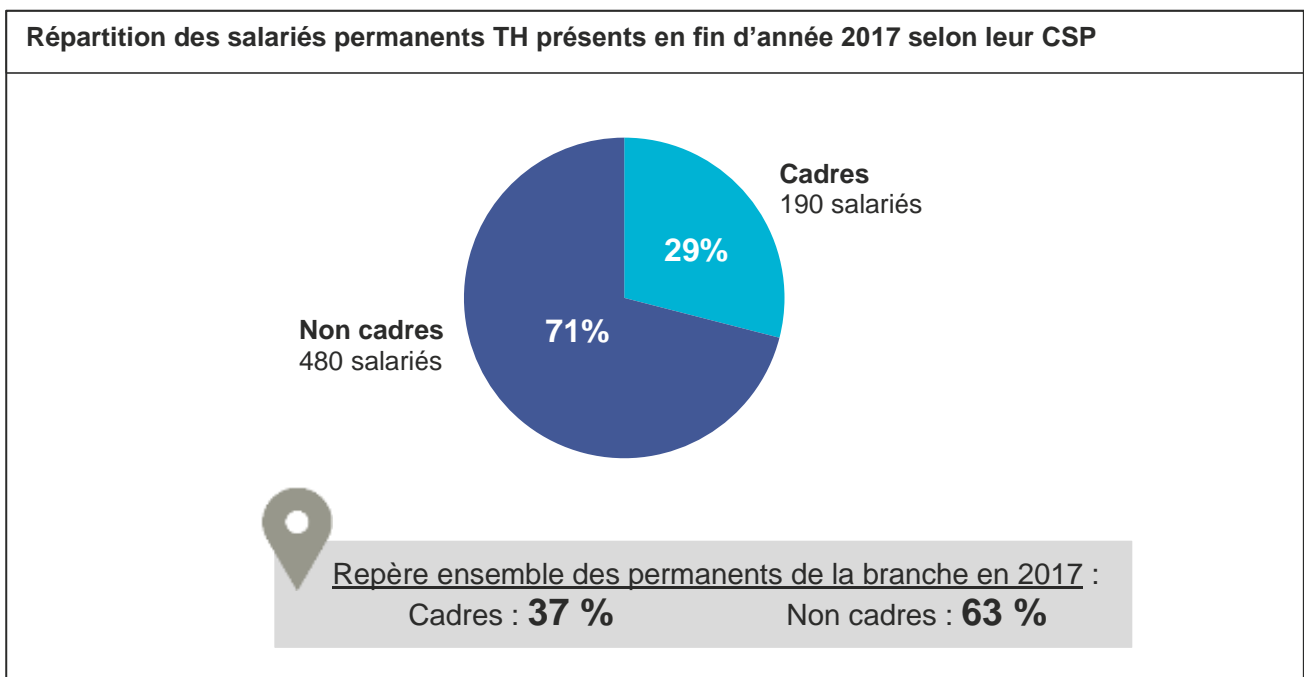
Les femmes, déjà ultra majoritaires au sein des permanents, sont sur-représentées parmi les TH.

Le constat inverse prévaut concernant les cadres.

### Selon le sexe

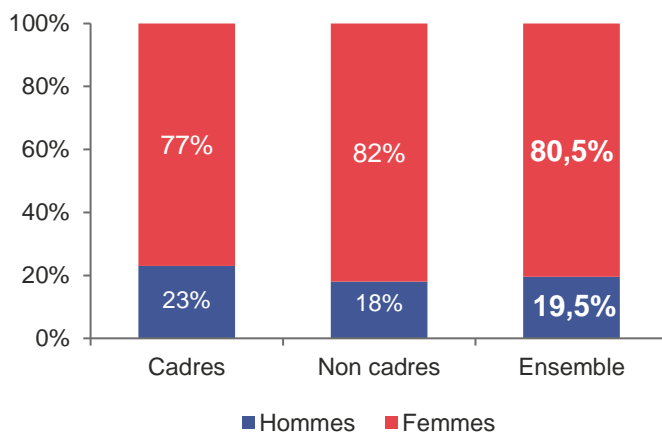


### Selon la CSP



## 1.2. LA STRUCTURE DES EFFECTIFS AU 31.12.2017

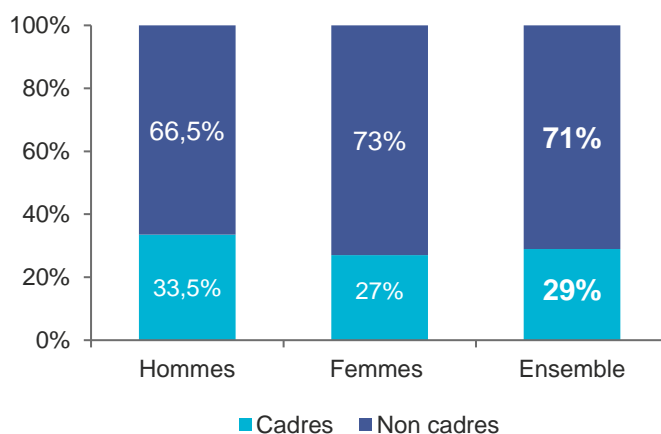
### Sexe selon la CSP des salariés permanents TH



Repère ensemble des permanents de la branche en 2017 :

	Cadres	Non cadres	Ensemble
Hommes	32,5 %	15 %	21,5 %
Femmes	67,5 %	85 %	78,5 %
<b>Ensemble</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

### CSP selon le sexe des salariés permanents TH



Repère ensemble des permanents de la branche en 2017 :

	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres	56 %	32 %	37 %
Non cadres	44 %	68 %	63 %
<b>Ensemble</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

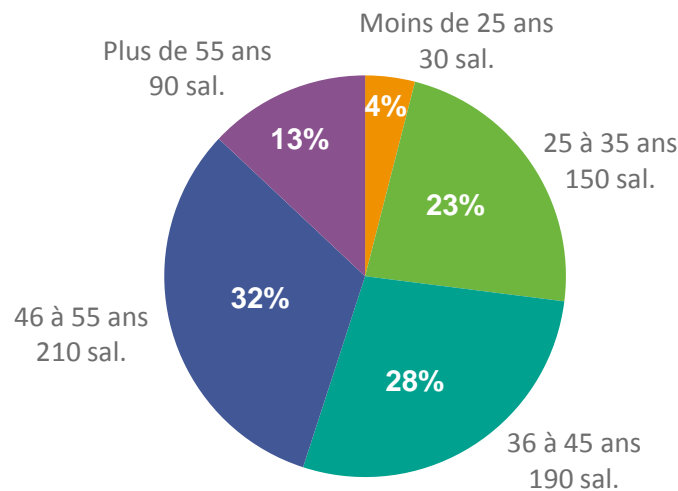


## 1.2. LA STRUCTURE DES EFFECTIFS AU 31.12.2017

### Selon l'âge

L'âge moyen des salariés TH est nettement supérieur à celui de l'ensemble des permanents : 42,5 ans contre 37 ans en moyenne. La moitié des effectifs a plus de 45 ans. Les femmes, et plus encore les cadres, présentent un profil plus âgé que les autres catégories de personnel.

Répartition des salariés permanents TH présents au 31.12.2017 selon leur âge



Repère ensemble des permanents de la branche en 2017 :

Moins de 25 ans	25 à 35 ans	36 à 45 ans	46 à 55 ans	Plus de 55 ans	Ensemble
13,5 %	35 %	28 %	18 %	5,5 %	100 %

# 42,5 ans

Âge moyen des salariés permanents TH présents au 31.12.2017



**43 ans**



**41,5 ans**

Age moyen  
selon la CSP des permanents TH

Cadres	48 ans
Non cadres	40 ans
<b>Ensemble</b>	<b>42,5 ans</b>

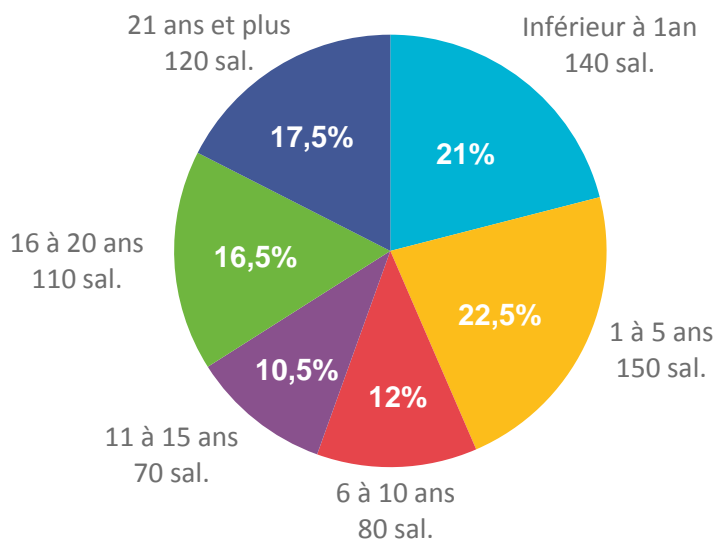
Repère ensemble des permanents de la branche en 2017 : **37 ans**

## 1.2. LA STRUCTURE DES EFFECTIFS AU 31.12.2017

### Selon l'ancienneté

L'ancienneté moyenne des salariés TH atteint 11,5 ans, soit 3,5 ans de plus que celle de l'ensemble des permanents. Près de 45% des TH ont plus de 10 ans d'ancienneté. Les TH cadres présentent une ancienneté deux fois plus élevée que les non cadres.

Répartition des salariés permanents TH présents au 31.12.2017 selon leur ancienneté



Repère ensemble des permanents de la branche en 2017 :

Inférieur à 1 an	1 à 5 ans	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 20 ans	21 ans et plus	Ensemble
28 %	27 %	13,5 %	10,5 %	11,5 %	9,5 %	100 %

# 11,5 ans

Ancienneté moyenne des salariés permanents TH présents au 31.12.2017



**12 ans**



**10 ans**

Ancienneté moyenne  
selon la CSP des permanents TH

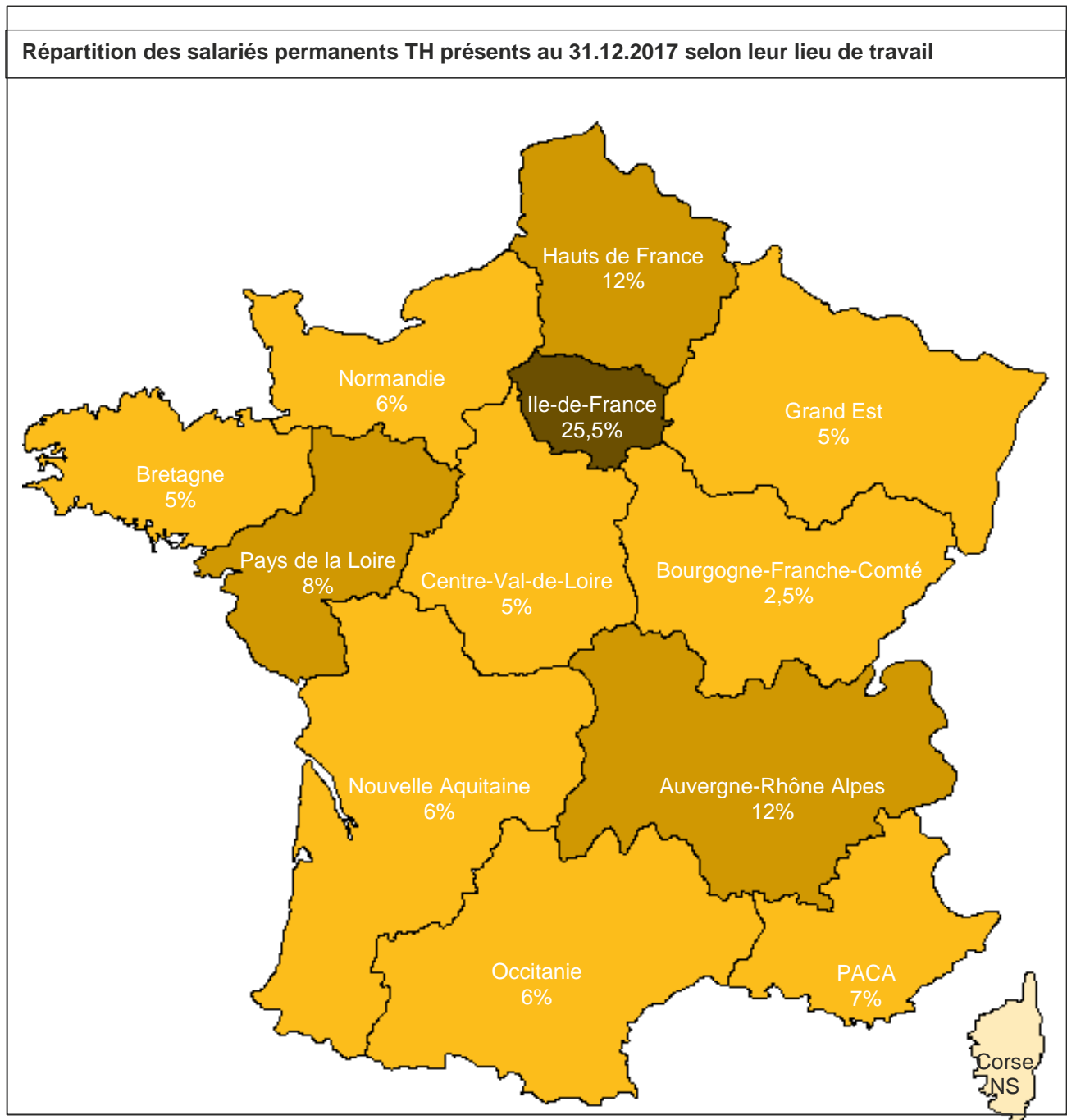
Cadres	18 ans
Non cadres	8,5 ans
<b>Ensemble</b>	<b>11,5 ans</b>

Repère ensemble des permanents de la branche en 2017 : **8 ans**  
(Cadres : **11 ans** Non cadres : **6 ans**)

## 1.2. LA STRUCTURE DES EFFECTIFS AU 31.12.2017

### Selon la localisation

Plus du quart des salariés permanents TH sont en Ile de France. Hauts de France et Auvergne-Rhône Alpes regroupent pratiquement un deuxième quart des effectifs.

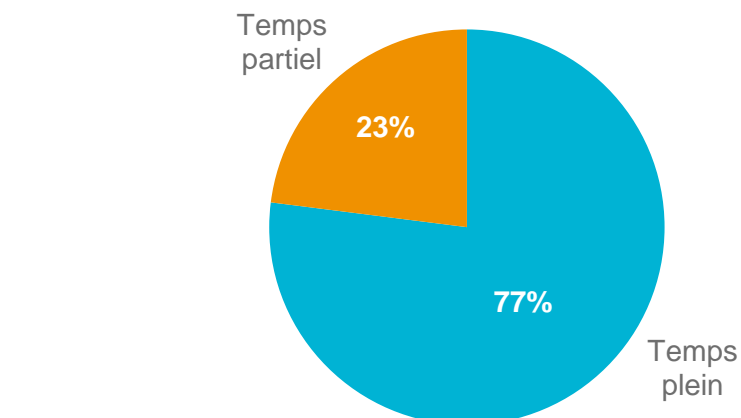


## 1.2. LA STRUCTURE DES EFFECTIFS AU 31.12.2017

### Selon le temps de travail

Les salariés TH sont beaucoup plus fréquemment à temps partiel : 23% d'entre eux et même 28% des cadres.

#### Répartition des salariés permanents TH présents au 31.12.2017 selon le temps de travail



Repère ensemble des permanents de la branche en 2017 :  
Temps plein : **93,5 %**      Temps partiel : **6,5 %**

#### Détail selon la CSP des permanents TH

	Temps plein	Temps partiel
Cadres	72 %	28 %
Non cadres	79 %	21 %
<b>Ensemble</b>	<b>77 %</b>	<b>23 %</b>

#### Détail selon le sexe des permanents TH

	Temps plein	Temps partiel
Hommes	87 %	13 %
Femmes	74 %	26 %
<b>Ensemble</b>	<b>77 %</b>	<b>23 %</b>

## 1.2. LA STRUCTURE DES EFFECTIFS AU 31.12.2017

### Selon leur niveau de classification

#### Répartition des salariés permanents TH présents au 31.12.2017 selon leur niveau

Niveau A	1,5 %	1 %
Niveau B	5,5 %	2,5 %
Niveau C	26 %	23 %
Niveau D	8,5 %	11,5 %
Niveau E	16,5 %	21 %
Niveau F	12,5 %	7,5 %
Niveau G	16 %	20 %
Niveau H	10 %	6 %
Niveau I	3 %	3 %
Niveau J	0,5 %	3 %
Niveau K	< 0,5 %	1 %
Niveau L	< 0,5 %	0,5 %
Niveau M	< 0,5 %	< 0,5 %
<b>Ensemble</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

#### Repère ensemble des permanents de la branche en 2017 :

### Selon les emplois repères

#### Répartition des salariés permanents TH présents au 31.12.2017 selon les emplois repères

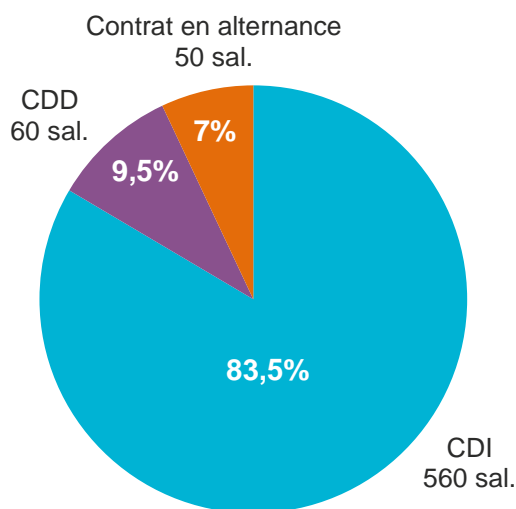
Commercial	Assistant Cial	7 %
	Cial agence(s)	15,5 %
	Cial gd comptes	1 %
Recrutement	Assistant recrutement	8 %
	Chargé de recrutement	24,5 %
	Consultant recrutement	4 %
Emploi	Conseiller emploi	0,5 %
Management opérationnel	Managers d'agence(s)	7 %
	Resp. secteur/région, ...	5,5 %
	Directeur opérations	3,5 %
Gestion opérationnelle	Assistant de gestion	0,5 %
	Chargé de gestion	12 %
	Resp. gestion	0,5 %
Support	Assistant fonction support	6,5 %
	Chargé fonction support	2 %
	Expert fonction support	1 %
	Resp. fonction support	1 %
	Directeur fonction support	NS
<b>ENSEMBLE</b>		<b>100 %</b>

## 1.2. LA STRUCTURE DES EFFECTIFS AU 31.12.2017

### Selon le type de contrat

Fin 2017, les salariés TH sont proportionnellement plus nombreux que l'ensemble des permanents à bénéficier d'un CDI (83,5%). Cette proportion est quasiment identique selon les sexes

Répartition des salariés permanents TH présents au 31.12.2017 selon leur contrat



Repère ensemble des permanents de la branche en 2017 :

CDI : **81,5 %**

CDD : **11,5 %**

Contrat en alternance : **7 %**

Détail selon la CSP des permanents TH

	CDI	CDD	Contrat en alternance
Cadres	99,5 %	0,5 %	NS %
Non cadres	75,5 %	14 %	10,5 %
<b>Ensemble</b>	<b>83,5 %</b>	<b>9,5 %</b>	<b>7 %</b>

Détail selon le sexe des permanents TH

	CDI	CDD	Contrat en alternance
Hommes	83 %	10 %	7 %
Femmes	83,5 %	9,5 %	7 %
<b>Ensemble</b>	<b>83,5 %</b>	<b>9,5 %</b>	<b>7 %</b>

## 1.3. LES MOUVEMENTS DU PERSONNEL TH

Les mouvements de personnels parmi les TH sont de bien moindre ampleur que sur l'ensemble des permanents. Ils aboutissent à un accroissement des effectifs de seulement 4,5% contre 10,5% pour l'ensemble.



Repère ensemble des permanents de la branche en 2017 :

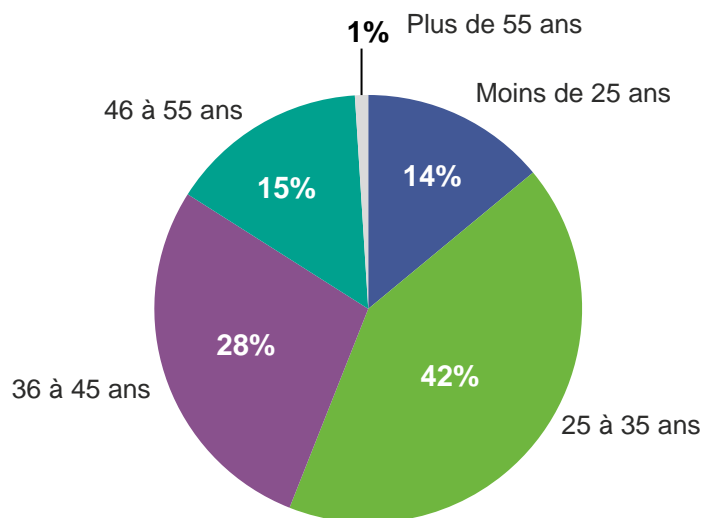
Taux d'embauche : **45 %**

Taux de départ : **35,5 %**

Solde : **10,5 %**

### Les embauches

Répartition des embauches des salariés permanents TH selon leur âge



Repère ensemble des permanents de la branche en 2017 :

Les moins de 25 ans représentent **22,5 %** des embauches

# 35,5 ans

Age moyen des embauches des salariés permanents TH

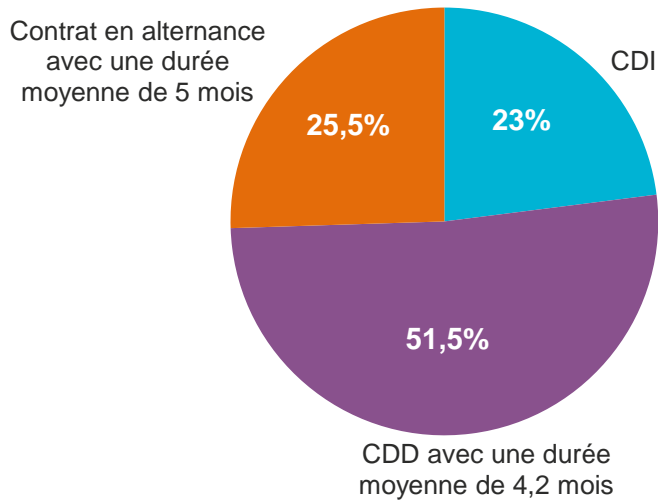
<sup>(1)</sup> nombre d'embauches en 2017 rapporté au nombre de salariés TH présents au 31 décembre 2017

<sup>(2)</sup> nombre de départs en 2017 rapporté au nombre de salariés TH présents au 31 décembre 2017

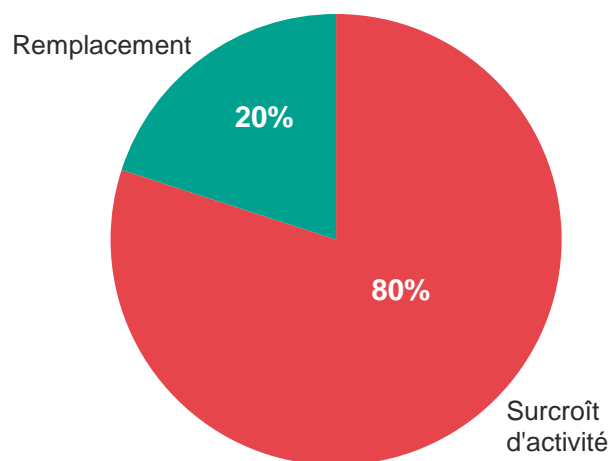
### 1.3. LES MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Un peu plus de la moitié des embauches est effectuée en CDD et 80% sont motivées par un surcroît d'activité.

Répartition des embauches des salariés permanents TH selon le contrat



Répartition des embauches en CDD des salariés permanents TH selon le motif





## 1.4. LES FORMATIONS SUIVIES EN 2017

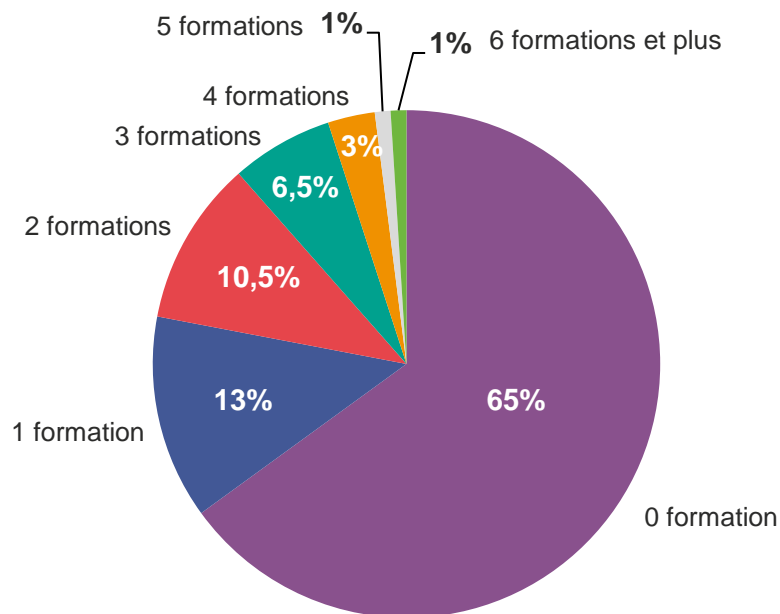
Près des deux tiers des salariés permanents TH n'ont bénéficié d'aucune formation en 2017. En revanche le tiers restant à participé à 2,2 formations en moyenne.

# 650 formations en 2017

Nombre de formations suivies au cours de l'année 2017 par les salariés permanents TH

Soit **0,97** formation en moyenne par salarié en 2017

Répartition des salariés permanents TH selon le nombre de formations suivies en 2017



## PROBLEMATIQUE ETABLISSEMENTS ET SALARIES ASSUJETTIS

La notion d'établissements assujettis varie selon les entreprises :

- Pour certaines, seuls les établissements employant plus de 20 salariés sont concernés.
- Pour d'autres, le seuil de 20 salariés concerne l'ensemble de l'entreprise. Dans ce cas, elles déclarent soit la totalité de leurs établissements comme assujettis, soit un seul établissement (l'entreprise elle-même) regroupant la totalité des salariés.

Compte tenu de ces différences d'appréciation selon les entreprises, il s'avère impossible d'établir :

- Le nombre d'établissements assujettis
- Le nombre de salariés correspondant
- Les 3 questions (II.1, II.2, II.3) liées à la DOETH.

## **2. Les salariés intérimaires TH**

## 2.1. LES EFFECTIFS TH

---

### Effectifs TH et heures travaillées : données clefs

# 33 400

TH ont travaillé en intérim en 2017  
soit 1,3% des intérimaires



Repère ensemble des intérimaires de la branche en 2017 :  
**2 636 827** personnes

### Nombre d'heures travaillées des salariés intérimaires TH en 2017

# 15 263 800

Heures travaillées en intérim en 2017 par les TH  
soit 1,2% des heures intérim



Repère ensemble des intérimaires de la branche en 2017 :  
**1 325 794 002** heures travaillées

### L'intensité d'emploi des salariés intérimaires TH en 2017

L'intensité d'emploi est dans ce rapport le nombre moyen d'heures travaillées par un intérimaire sur une période donnée (mois, année) sous statut intérimaire. Les individus peuvent cumuler d'autres activités sous d'autres statuts au cours de l'année, mais ces heures ne sont pas comptabilisées dans le rapport. Il convient donc de différencier l'intensité d'emploi en intérim de la durée totale d'emploi d'un individu.

# 457 h

Travaillées en moyenne par chaque individu en 2017

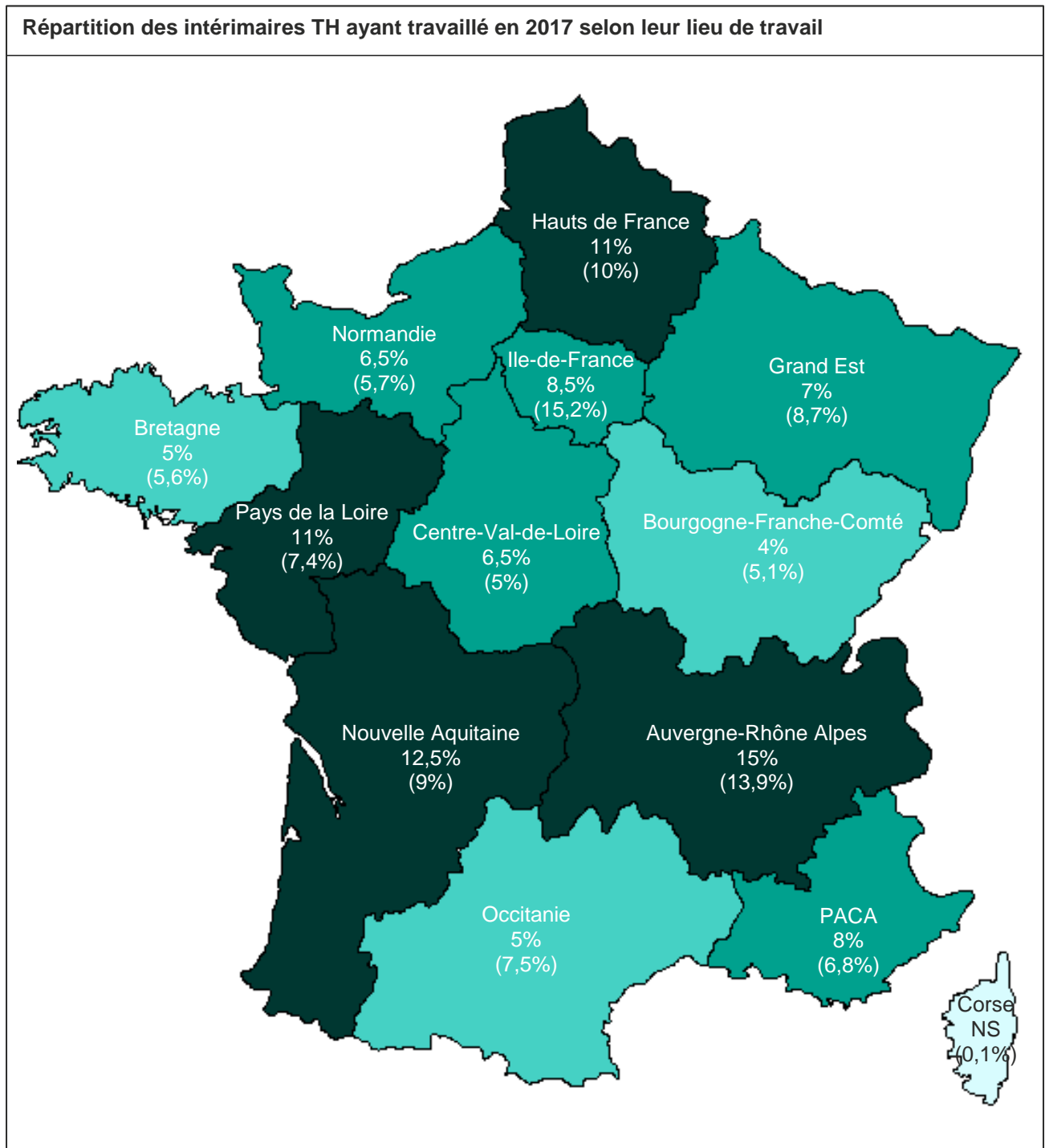


Repère ensemble des intérimaires de la branche en 2017 :  
**503 h**

## 2.1. LES EFFECTIFS TH

### Répartition des intérimaires TH par région en 2017

La répartition des intérimaires TH est des plus singulière : l'Ile de France est complètement sous-représentée, alors que Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine et dans une moindre mesure Auvergne-Rhône Alpes, Hauts de France et PACA sont sur-représentés en nombre de TH.

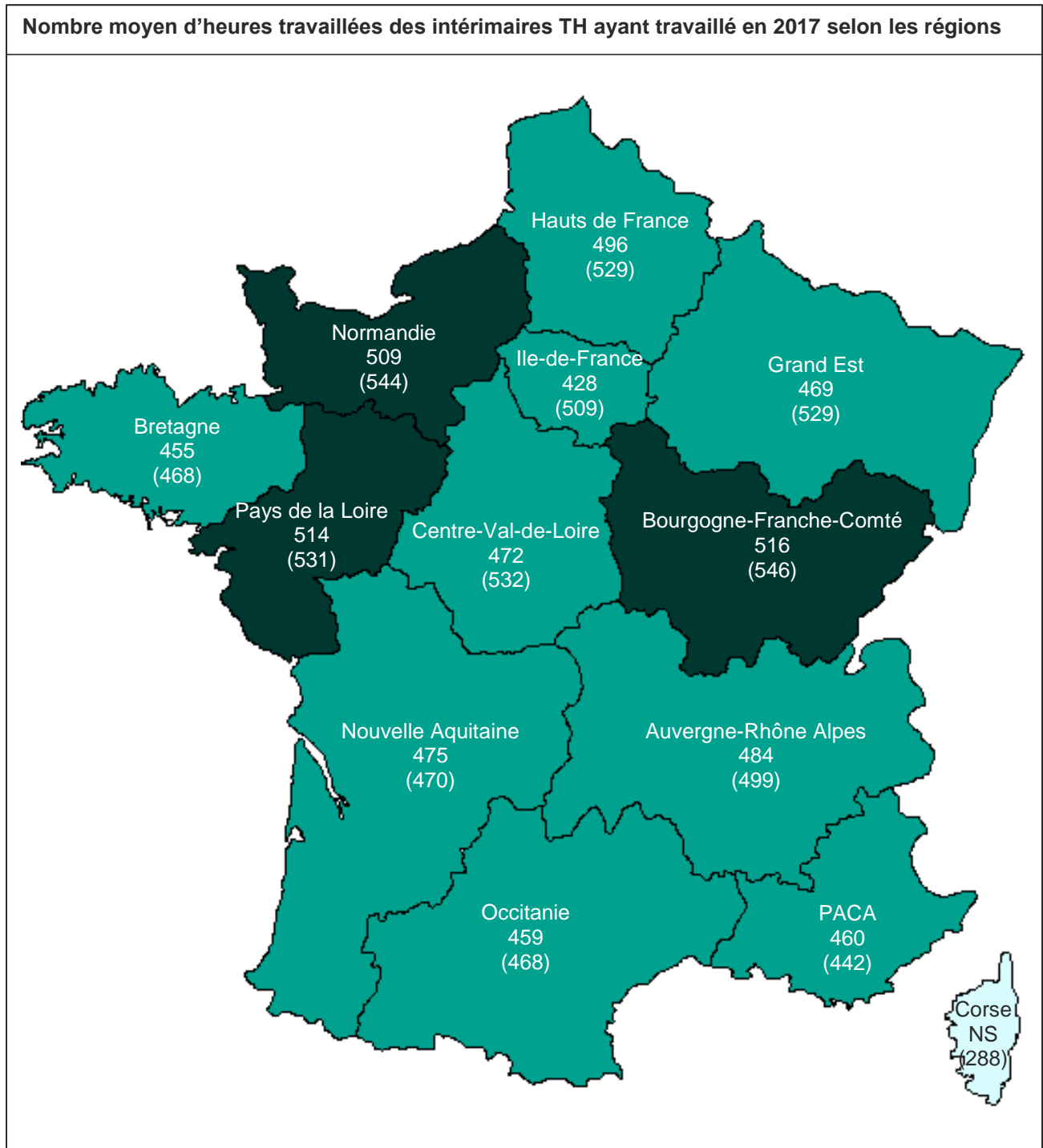


Figurent entre parenthèses les données intérimaires pour l'ensemble de la branche hors DOM et hors non renseignés en 2017

## 2.1. LES EFFECTIFS TH

### Le nombre moyen d'heures travaillées des salariés intérimaires TH par région en 2017

La moyenne des heures travaillées est plus élevée en Pays de Loire, Normandie et Bourgogne-Franche-Comté. C'est en Ile de France qu'elle est la plus faible.

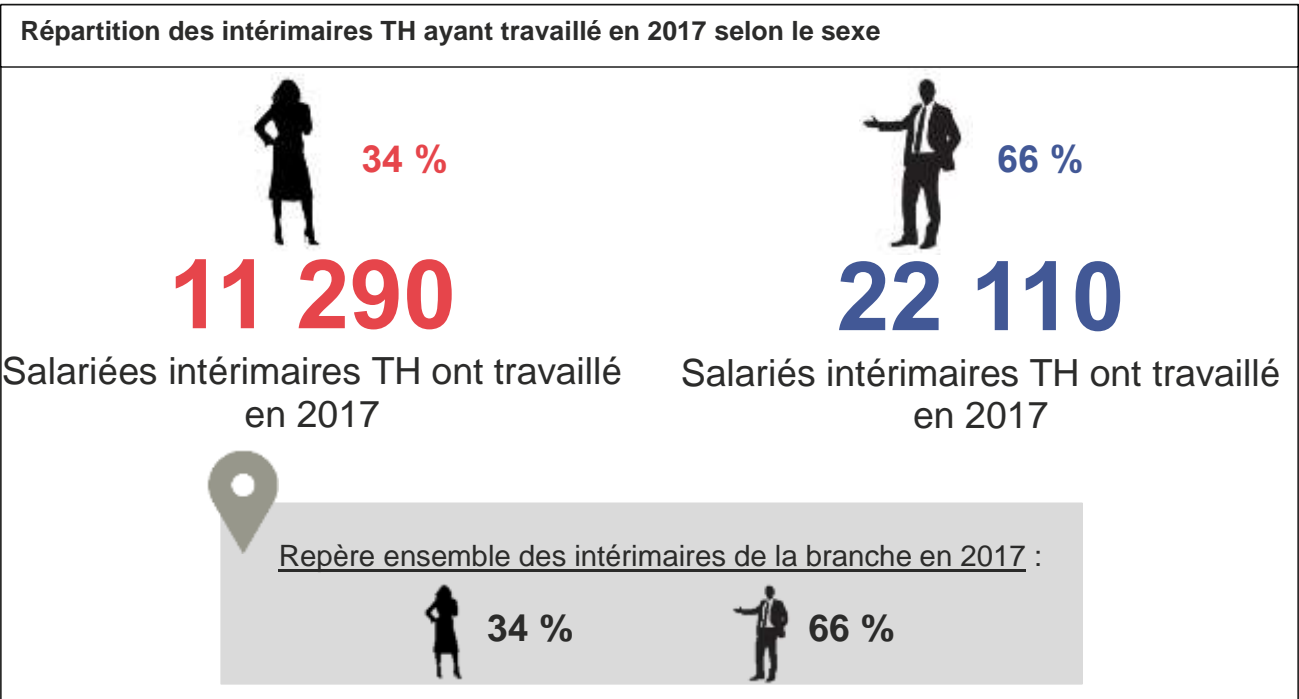


Figurent entre parenthèses les données intérimaires pour l'ensemble de la branche en 2017

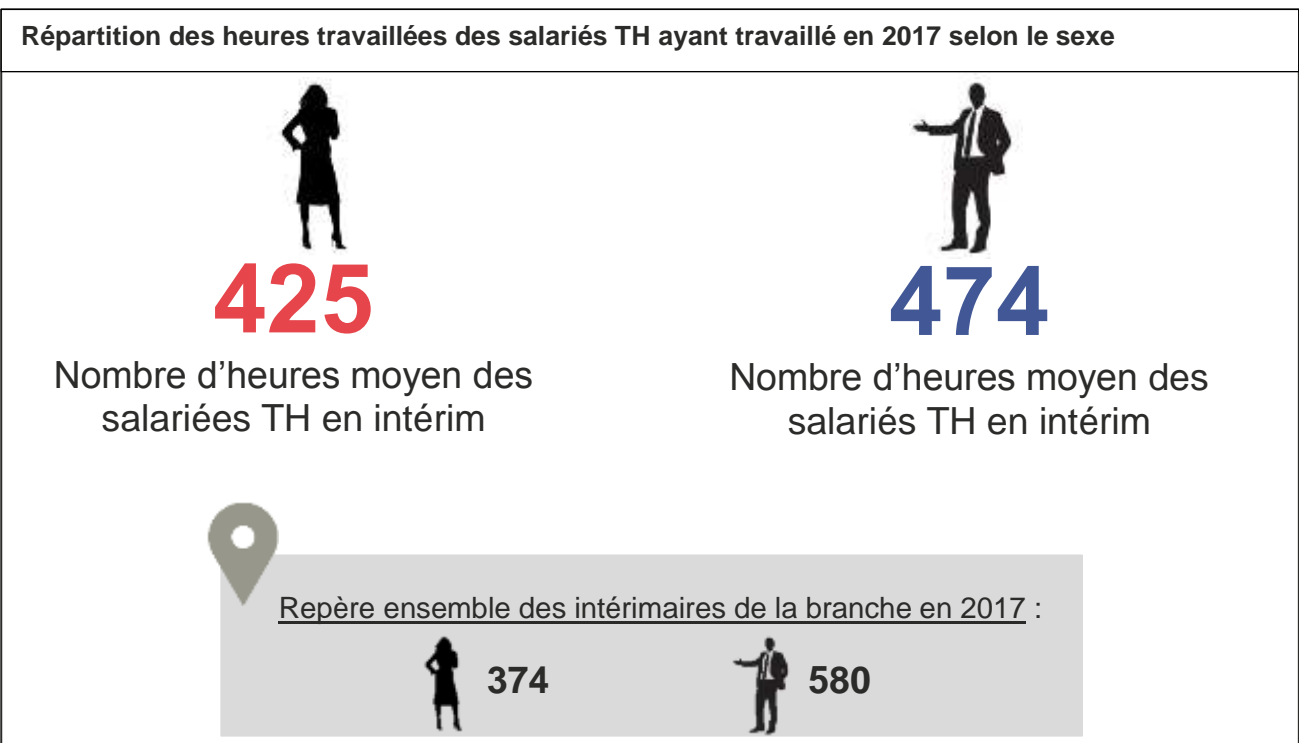
## 2.1. LES EFFECTIFS TH

Les femmes représentent 66% des intérimaires TH, proportion identique à celle des intérimaires dans leur ensemble. Le nombre d'heures de travail moyen pour les femmes TH est supérieur à celui de l'ensemble des femmes intérimaires. Le constat inverse prévaut pour les hommes.

### Les intérimaires par sexe



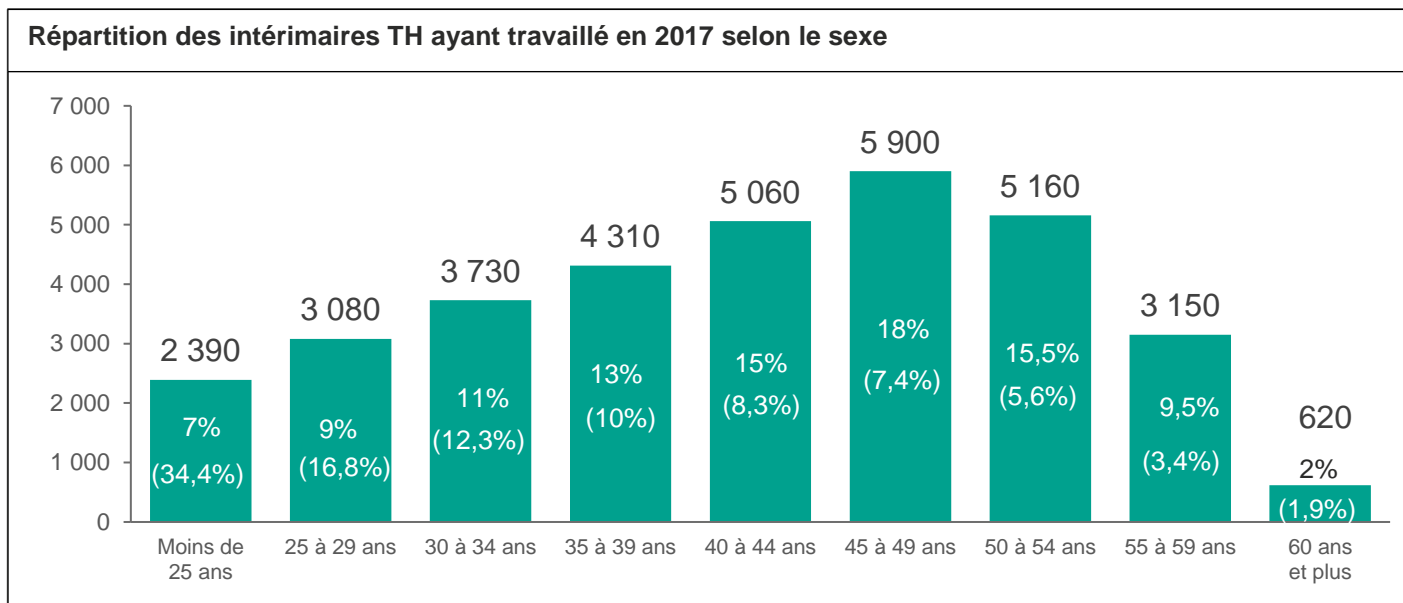
### Les heures travaillées par sexe



## 2.1. LES EFFECTIFS TH

### Les intérimaires par âge

Les intérimaires TH sont sensiblement plus âgés que les intérimaires dans leur ensemble : plus de 9 ans en moyenne.



# 41,5 ans

Moyenne d'âge des salariés intérimaires TH en 2017



Repère ensemble des intérimaires de la branche en 2017 : **32,3 ans**



**42 ans**



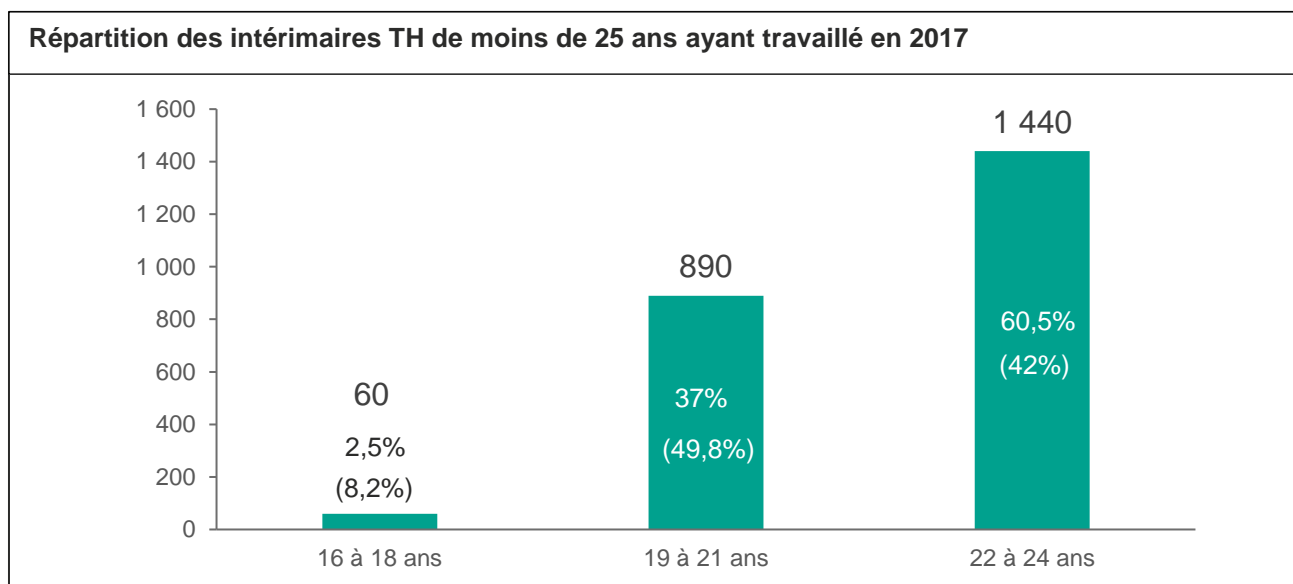
**41 ans**

Figurent entre parenthèses les données intérimaires pour l'ensemble de la branche en 2017

## 2.1. LES EFFECTIFS TH

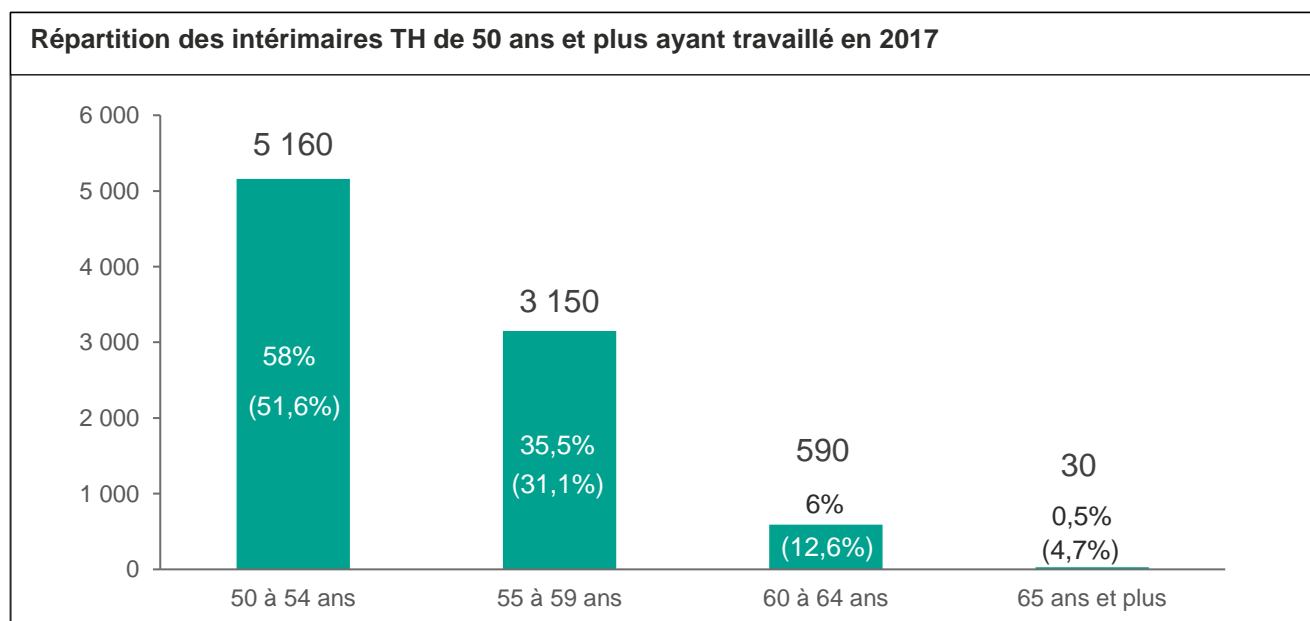
### Les intérimaires par âge : Focus juniors (moins de 25 ans)

Contrairement aux intérimaires dans leur ensemble, les TH de moins de 22 ans représentent à peine 40% des TH de moins de 25 ans.



### Les intérimaires par âge : Focus seniors (50 ans et plus)

58% des intérimaires TH de plus de 50 ans ont moins de 55 ans, proportion légèrement supérieure à celle des intérimaires dans leur ensemble.



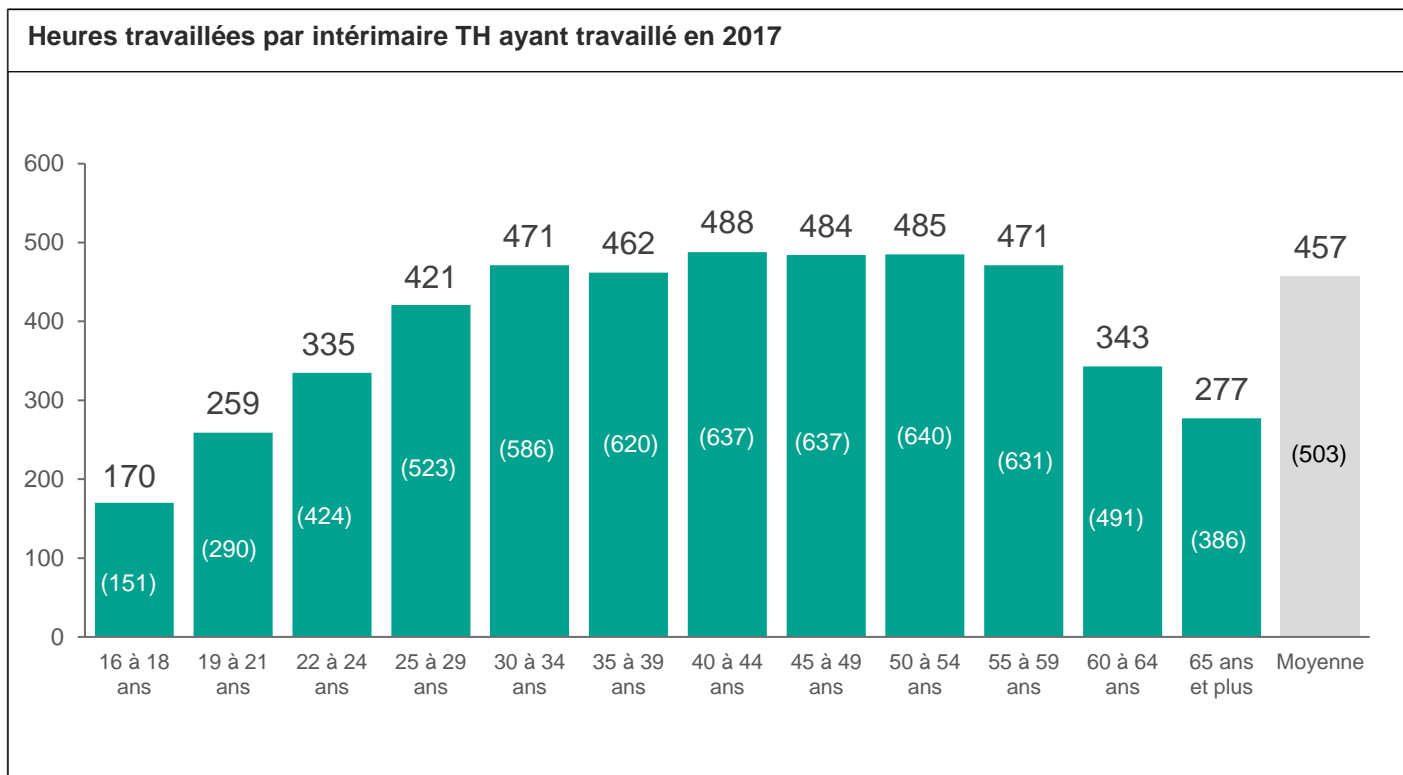
*Figurent entre parenthèses les données intérimaires pour l'ensemble de la branche en 2017*



## 2.1. LES EFFECTIFS TH

### L'intensité d'emploi en intérim par âge pour les salariés TH

Le nombre d'heures travaillées par intérimaire TH est inférieur au nombre d'heures par intérimaire dans leur ensemble, quelles que soient les strates d'âge, à l'exception des 16-18 ans.



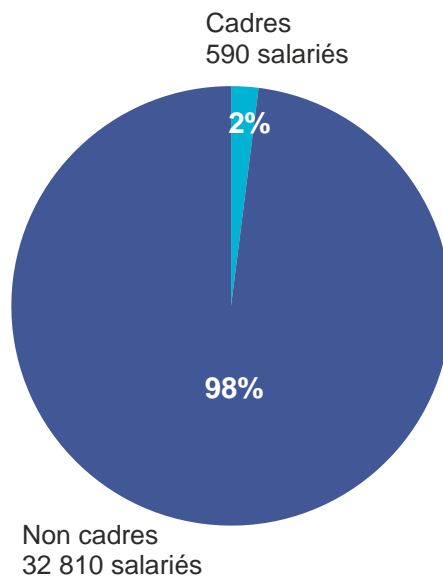
*Figurent entre parenthèses les données intérimaires pour l'ensemble de la branche en 2017*

## 2.1. LES EFFECTIFS TH

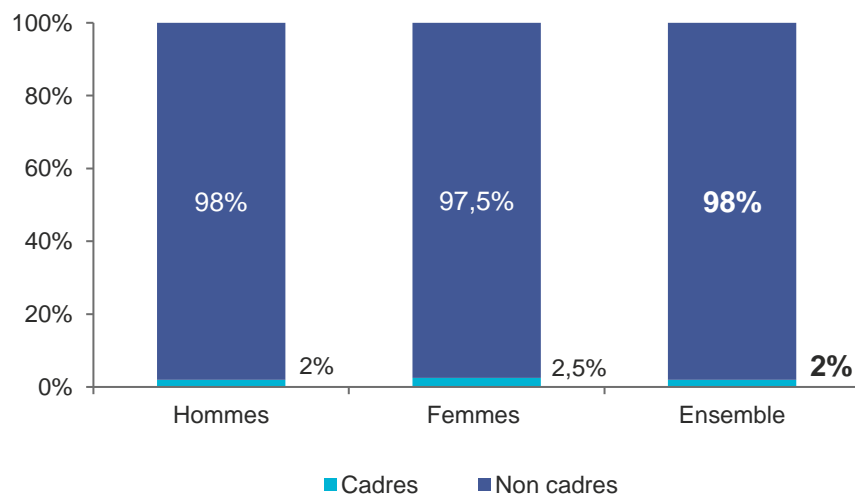
### Les intérimaires TH selon leur CSP

Seulement 2% des intérimaires TH bénéficient d'un statut cadre. Cette proportion est quasiment identique selon que l'on considère les hommes ou les femmes.

Répartition des salariés intérimaires TH ayant travaillé en 2017 selon leur CSP



CSP selon le sexe des salariés intérimaires TH ayant travaillé en 2017



## 2.1. LES EFFECTIFS TH

### Les intérimaires TH selon les principaux secteurs de délégation

Les secteurs clients sont particulièrement hétérogènes. Les 5 premiers ne regroupent que 9,2% de l'effectif TH et les 10 premiers 14,9%.

#### Les 10 secteurs de délégation regroupant le plus d'intérimaires TH ayant travaillé en 2017

Code NAF	% des intérimaires TH en 2017
1. 5210B - Entreposage et stockage non frigorifique	3,1 %
2. 4321A - Travaux d'installation électrique dans tous locaux	1,9 %
3. 5310Z - Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel	1,7 %
4. 2932Z - Fabrication d'autres équipements automobiles	1,3 %
5. 2910Z - Construction de véhicules automobiles	1,2 %
6. 2811Z - Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules	1,2 %
7. 4941A - Transports routiers de fret interurbains	1,2 %
8. 2229A - Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	1,2 %
9. 2120Z - Fabrication de préparations pharmaceutiques	1,1 %
10. 1071A - Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	1 %

## 2.2. LES MISSIONS ET L'EMPLOI EN INTERIM TH EN 2017

---

### Les missions : données clés

# 213 760

Missions effectuées par les salariés TH en 2017



Repère ensemble des intérimaires de la branche en 2017 :

**21 014 221** missions

# 6,4

Missions en moyenne par an pour  
un salarié intérimaire TH en 2017

# 71 h 30

Durée moyenne d'une mission en 2017



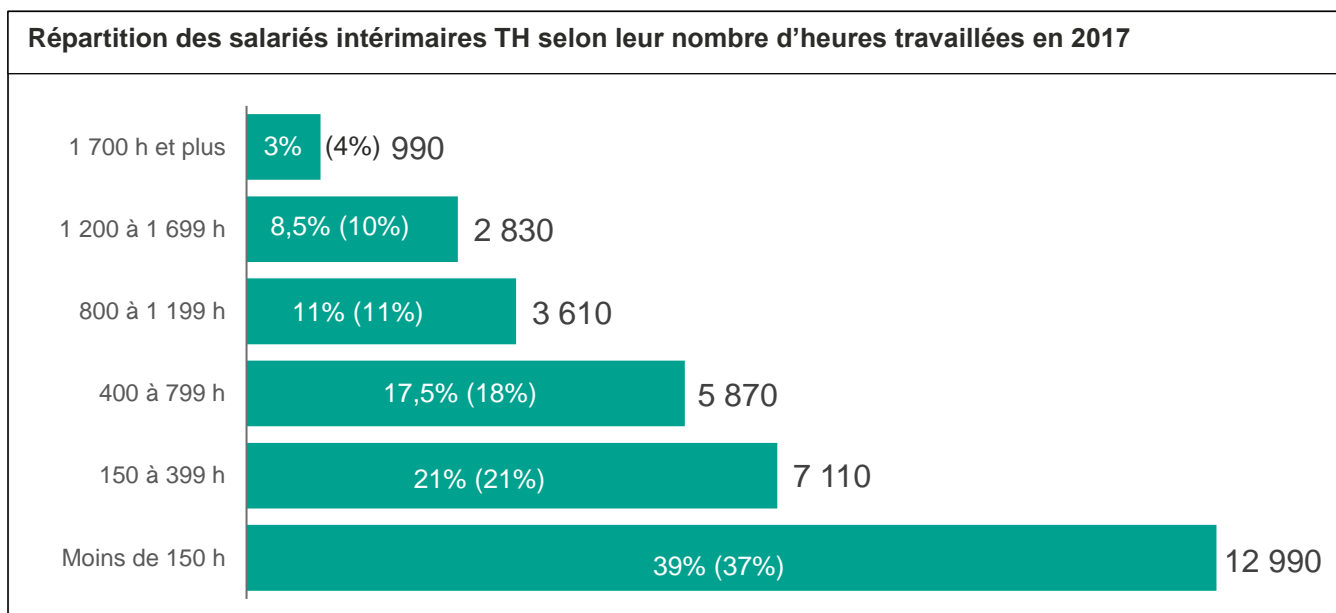
Repère ensemble des intérimaires de la branche en 2017 :

**8** missions en moyenne par an  
pour un salarié intérimaire TH

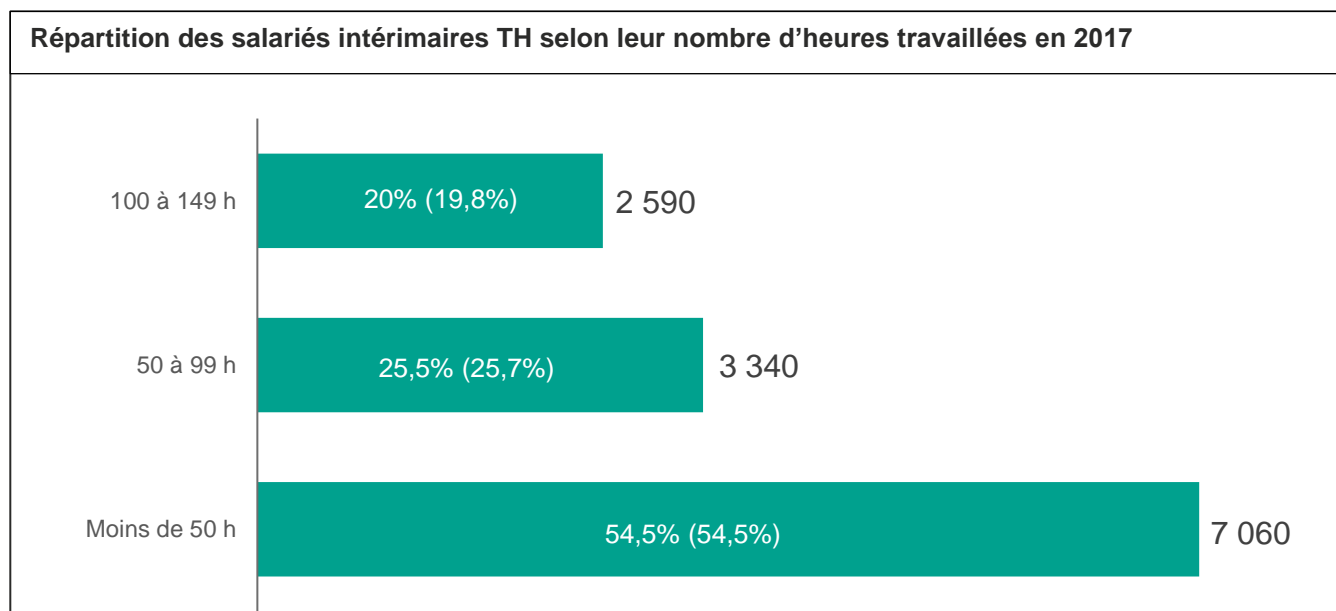
**63 h** durée moyenne  
d'une mission

## 2.2. LES MISSIONS ET L'EMPLOI EN INTERIM TH EN 2017

### Durée d'emploi en intérim en 2017



### Zoom sur les moins de 150 h



Figurent entre parenthèses les données intérimaires pour l'ensemble de la branche en 2017

## 2.3. LES FORMATIONS SUIVIES EN 2017

---

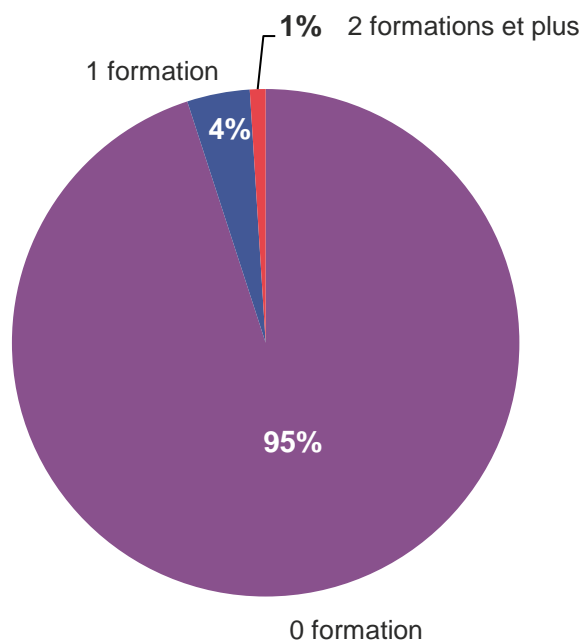
Seuls 5% des intérimaires TH ont bénéficié d'une formation au cours de l'année 2017.

**2 200** formations en 2017

Nombre de formations suivies au cours de l'année 2017  
par les salariés intérimaires TH

Soit **0,07** formation en moyenne par salarié en 2017

Répartition des salariés intérimaires TH selon le nombre de formations suivies en 2017



# **3. Les salariés en CDI intérimaires TH**

## 3.1 LES EFFECTIFS TH

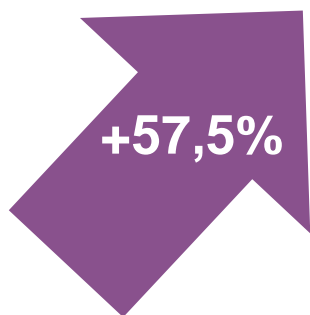
---

On dénombre quelques 600 CDI intérimaires TH en 2017 dont 540 présents au 31 décembre. Ces chiffres sont en très vive progression par rapport à 2016.

**540** salariés en CDI intérimaires TH au 31.12.2017

**600** salariés en CDI intérimaires TH

Ont travaillé dans la branche au cours de l'année 2017



Évolution du nombre de salariés en  
CDI intérimaires TH 2017/2016



Repère :



Évolution du nombre de CDI  
intérimaires 2017/2016

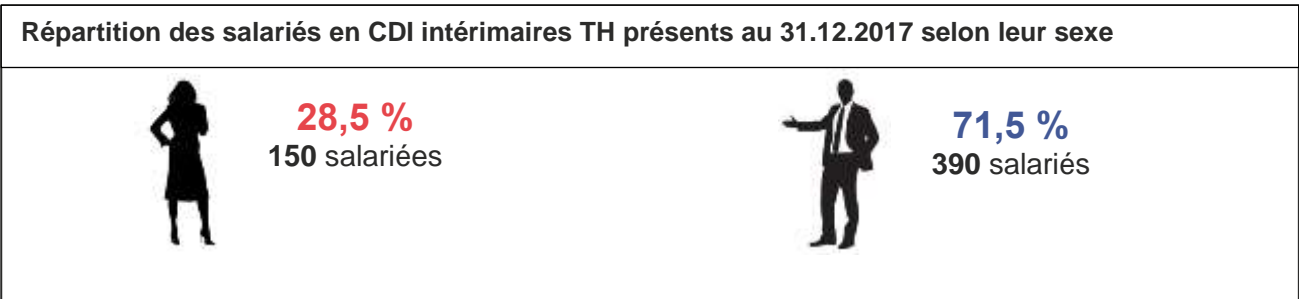
Source : DARES



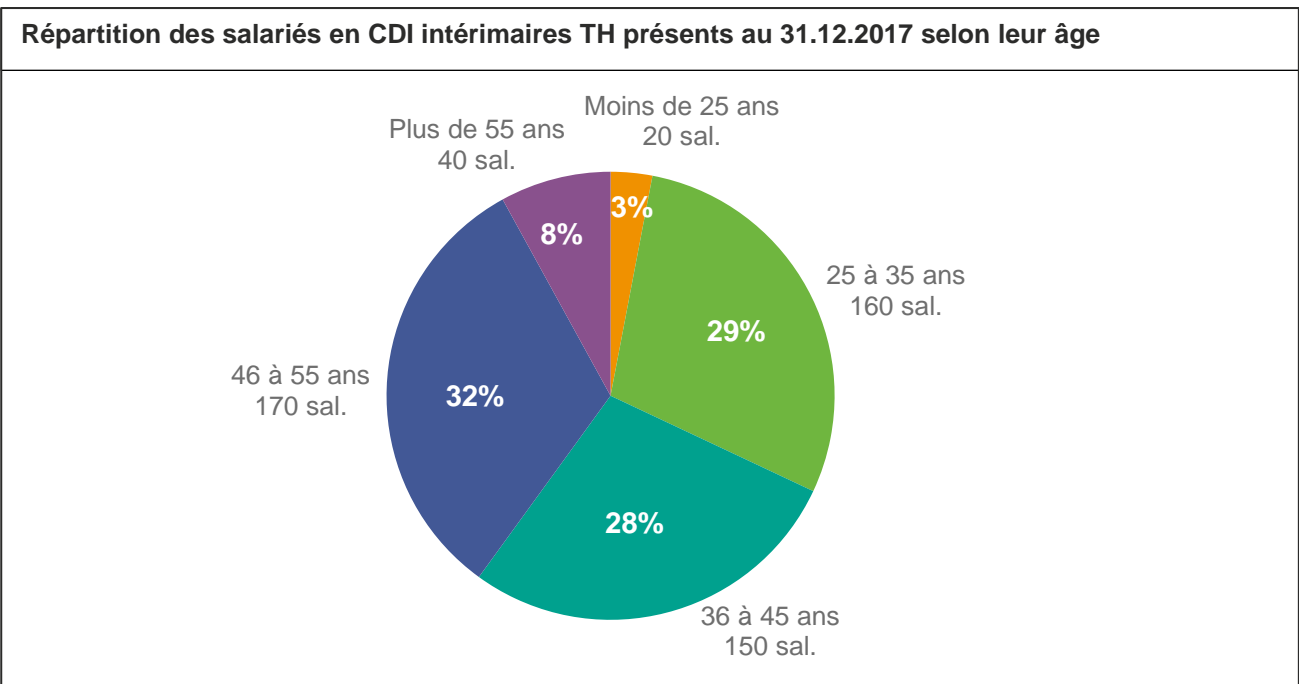
## 3.2. LA STRUCTURE DES EFFECTIFS AU 31.12.2017

Seulement 28,5% des CDI intérimaires TH sont des femmes. L'âge moyen s'établit à 41,5 ans indépendamment du sexe.

### Selon le sexe



### Selon l'âge



# 41,5 ans

Âge moyen des salariés en CDI intérimaires TH présents au 31.12.2017



41,5 ans

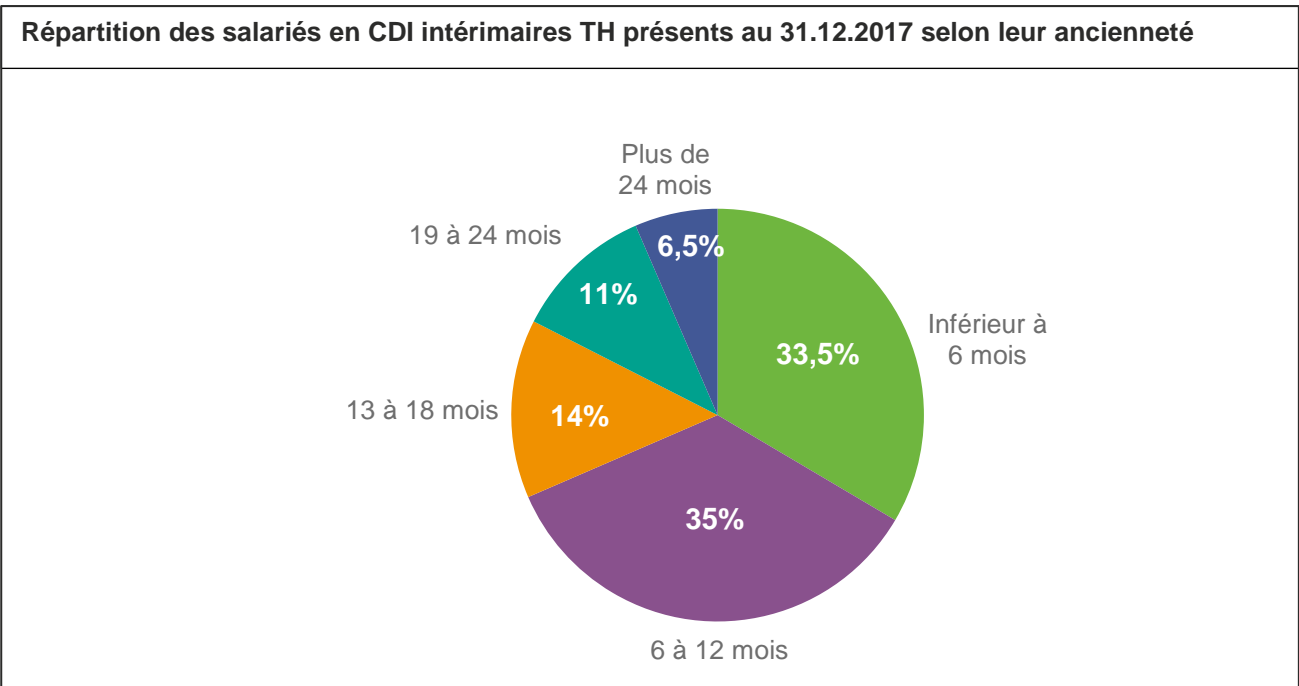


41,5 ans

## 3.2. LA STRUCTURE DES EFFECTIFS AU 31.12.2017

### Selon l'ancienneté

L'ancienneté des CDI intérimaires TH n'est que de 10 mois et varie peu selon le sexe des salariés. Elle dépasse un an dans 31,5% des cas.



# 10 mois

Ancienneté moyenne des salariés en CDI intérimaires TH présents au 31.12.2017



9,5 mois



10,5 mois

## 3.2. LA STRUCTURE DES EFFECTIFS AU 31.12.2017

### Selon les principaux secteurs de délégation

Les 5 premiers secteurs regroupent 17,5% des CDI intérimaires TH. Le premier d'entre eux (5,5%) est celui de la construction aéronautique et spatiale.

#### Les 5 secteurs de délégation regroupant le plus de CDI intérimaires TH en 2017

Code NAF	% de CDI intérimaires TH en 2017
1. 3030Z - Construction aéronautique et spatiale	5,5 %
2. 5210B - Entreposage et stockage non frigorifique	4,5 %
3. 4321A - Travaux d'installation électrique dans tous locaux	2,5 %
4. 5310Z - Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel*	2,5 %
5. 2932Z - Fabrication d'autres équipements automobiles	2,5 %

Cet indicateur est fourni à titre indicatif sur la base d'un sous-échantillon. Le code Naf 7820Z activité des agences de travail temporaire est exclu des traitements. En effet, pour les CDII TH concernés par ce code, une incohérence apparaît entre le code Naf de l'entreprise utilisatrice et la qualification du CDII TH.

\* Levée, acheminement postal et distribution des lettres, colis, journaux, revues, brochures, prospectus et imprimés analogues dans le cadre d'une obligation de service universel ; services de guichet postal

### 3.3. LES FORMATIONS SUIVIES EN 2017

---

En 2017, 17% des CDI intérimaires TH ont bénéficié d'une formation.

# 150 formations en 2017

Nombre de formations suivies au cours de l'année 2017  
par les salariés en CDI intérimaires TH

Soit **0,24** formation en moyenne par salarié en 2017

Répartition des salariés en CDI intérimaires TH selon le nombre de formations suivies en 2017

